

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Moni
bel



08173215

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 24 OCT. 2008
jour de sa réception.
Le Greffier Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0474498363

Dénomination

(en entier) : **DANIEL PIROT ET FILS**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 6890 Villance (Libin), rue Général Molitor, 127

Objet de l'acte : Renouvellement du conseil d'administration et rectification

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Bernard CHAMPION, Notaire à Bertrix, le 19 septembre 2008, enregistré à Paliseul, le 02 octobre 2008, volume 284, folio 93, case 9, trois rôles sans renvoi, reçu : 25,00 EUR, signé l'inspecteur principal N. ARNOULD, il résulte que l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme "DANIEL PIROT ET FILS", a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1) Renouvellement des mandats des administrateurs: l'assemblée générale a décidé, à l'unanimité, de renouveler les mandats des administrateurs pour une nouvelle période de six ans à dater du 19 septembre 2008, comme suit :

* Monsieur Daniel PIROT, domicilié à Villance (Libin), rue Général Molitor, 127, administrateur,

* Madame Arlette RENAULT, domiciliée à Villance (Libin), rue Général Molitor, 127, administrateur.

Les administrateurs conservent les fonctions qu'ils occupaient préalablement, à savoir, Monsieur Daniel PIROT, président du conseil d'administration et administrateur délégué.

Leurs mandats expireront de plein droit lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil quatorze.

2) Ratification des décisions des administrateurs prises durant la période où leur mandat était expiré : l'assemblée générale a décidé de ratifier et entériner toutes les décisions prises par les administrateurs pendant la période où leur mandat était expiré.

3) Pouvoirs : l'assemblée a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- Notaire Bernard CHAMPION

Est déposée en même temps : l'expédition de l'acte

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature